

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le lundi 1er juin deux mille quinze à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Réjean Bernier, maire
Mme Rachel Barratt, conseillère no 2
M. Robert Beauchamp, conseiller no 3
Mme Karyne Lambert Messier, conseillère no 4
M. Mathieu Chicoine, conseiller no 5
M. Roger Couture, conseiller no 6

Est absente : Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 34 par M. Réjean Bernier, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Christiane Janelle, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15-06-91

Il est proposé par madame la conseillère Rachel Barratt, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté *en ajoutant les sujets suivants* :

- 4.8 Achat d'herbicide (Roundup)*
- 10.7 Information - panneau indiquant le milieu agricole*
- 11.1 Information - École St-Marcel*

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

15-06-92

Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015, il est proposé par madame la conseillère Rachel Barratt, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

4. **ADMINISTRATION ET FINANCES :**

4.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés en mai : 9 491.10 \$
- Les factures payées en mai : 5 091.81 \$

4.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

15-06-93 Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 1er juin au montant de 81 447.54 \$;

Il est proposé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert, appuyé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

Christiane Janelle

4.3 CONGRÈS FQM 2015

15-06-94 Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Couture, appuyé par madame la conseillère Rachel Barratt et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour la participation des membres du conseil au congrès de la FQM qui se tiendra du 24 au 26 septembre 2015. Les frais de déplacement seront remboursés conformément au règlement sur présentation de facture.

4.4 PANNEAU ÉLECTRONIQUE

Les membres du conseil sont informés que le panneau électronique ne pourra être installé dans la ligne de propriété de monsieur Martin Stephens et la Fabrique en raison de l'emplacement du panneau de signalisation du MTQ qui ne peut être déplacé. Ledit panneau électronique sera installé sur le terrain de la Fabrique en face de l'église.

4.5 VENTE POUR TAXES

15-06-96 Considérant que la MRC des Maskoutains a été dans l'impossibilité de tenir la vente pour non-paiement de taxes prévue le 11 juin 2015 et que la date a été reportée au 8 octobre 2015, la directrice générale soumet à nouveau la liste des arrérages de taxes;

Considérant que les propriétaires suivant : Yves Bélair (matricule 4880 28 9037 et 4880 38 1318) et Tommy Lavallée (matricule 4880 47 6208) ont des taxes non acquittées depuis plus de deux ans;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Roger Couture, appuyé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre à la MRC des Maskoutains le dossier des immeubles ci-haut mentionnés pour défaut de paiement de taxes.

Il est également résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur le maire Réjean Bernier est désigné pour enchérir et/ou acquérir ces immeubles au nom de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu conformément à l'article 1038 du Code municipal.

4.6 VENTE ANCIENNE TABLE DU CONSEIL ET ACHAT DE CHAISES POUR LE BUREAU MUNICIPAL

15-06-97 Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp, appuyé par madame la conseillère Rachel Barratt et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'achat de chaises pour le bureau municipal.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

Il est également résolu de retirer l'annonce pour la vente de l'ancienne table du conseil.

4.7 DEMANDE DE DÉROGATION AU RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION

15-06-98

Considérant que le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014.

Considérant qu'un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité.

Considérant les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers.

Considérant l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1.

Considérant que lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 élu-E-s municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle.

Considérant qu'il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la présente municipalité de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp, appuyé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

4.8 ACHAT D'HERBICIDE

Monsieur Bernier a demandé de faire l'achat d'herbicide pour détruire la mauvaise herbe dans le sentier du parc municipal.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

5.1 DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Considérant que par sa résolution 101-05-2015, la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud demande une rencontre aux municipalités concernées par l'entente d'aide mutuelle des services d'incendie de Saint-Hugues, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Simon et Saint-Barnabé-Sud, les membres du conseil sont ouverts à une rencontre.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

5.2 SUBVENTION DE LA COMPAGNIE PIONEER

Le conseil est informé qu'une subvention est accordée par la compagnie Pioneer pour le service incendie, mais le montant n'est pas encore connu.

6. TRANSPORT ROUTIER :

6.1 EMPIERREMENT ROUTE DU BAS DU DEUX (ENTRE RANG DE L'ÉGLISE NORD ET LA PAROISSE SAINT-AIMÉ)

15-06-99 Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp, appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Chicoine et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un budget de 5000 \$ pour l'empierrement de la route de Bas du Deux entre le rang de l'Église Nord et les limites de la Paroisse de Saint-Aimé.

6.2 ENSEMBLE DE FOURCHES À PALETTE ET BRAQUET POUR CHARGEUR ALO

15-06-100 Il est proposé par monsieur le conseiller Mathieu Chicoine, appuyé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'achat de fourche à palette et un support (braquet) pour chargeur Alo chez Claude Joyal.

6.3 SOUSSIONS - FAUCHAGE DE ROUTES

15-06-101 Il est proposé par monsieur le conseiller Mathieu Chicoine, appuyé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission des Entreprises Masyna (2858-7194 Québec Inc.) pour le fauchage des levées et des fonds de fossé des rangs sous la responsabilité de la Municipalité.

6.4 DEVIS ENTREPÔT À SEL

La directrice générale est autorisée à demander des soumissions pour un toit à arche double et une membre de polyéthylène. Une évaluation sera faite par monsieur le conseiller Roger Couture pour la construction d'un toit en bois et tôle.

6.5 PAVAGE DE RUES

15-06-102 Il est proposé par monsieur le conseiller Mathieu Chicoine, appuyé par madame la conseillère Rachel Barratt et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des soumissions par invitation pour la pose d'une couche de correction de pavage dans le rang de l'Église Nord entre les numéros civiques 71 et 72 sur une longueur approximative de 1 kilomètre.

6.6 DEMANDE D'UNE SUBVENTION PROGRAMME DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ

15-06-103 Considérant que la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu effectuera des travaux de correction de pavage dans une partie du rang de l'Église Nord sur une longueur approximative de 1 kilomètre pour un montant environ de 90 000 \$;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une subvention de 15 000 \$ dans le cadre du programme discrétionnaire du député pour l'aide à l'amélioration des routes.

7. HYGIÈNE DU MILIEU :

7.1 RAPPORT INSPECTEUR ÉQUIPEMENT RÉSEAU ÉGOUT

Suite à la formation en espace clos, l'inspecteur informe le conseil des équipements que la municipalité devra acquérir.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :

8.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de mai. Aucun constat d'infraction n'a été donné.

(2) permis d'installation septique ont été émis.

8.2 LETTRE DE MONSIEUR RAYMOND BERNIER - COUPE DE BRANCHES FOSSE

Monsieur Raymond Bernier a fait parvenir une lettre à la municipalité pour demander à faire couper les arbres qui poussent trop près des lignes de lot. Le dossier est transmis à notre inspecteur.

8.3 DEMANDE NETTOYAGE DE COURS D'EAU BRANCHE 3 DE LA DÉCHARGE DU HAUT DU 2E RANG

15-06-104

Considérant que monsieur Gabriel Nault a déposé une demande d'intervention dans le cours d'eau Branche 3 de la décharge du haut 2e rang (non verbalisé);

Considérant que suite à la visite de l'inspecteur monsieur Francis Côté, celui-ci a constaté la présence de décrochages importants dans une section du fossé menant au cours d'eau;

Considérant que le cours d'eau est canalisé sur une portion d'une trentaine de mètres et le niveau de sédimentation se situe à plus ou moins 35 % à l'entrée et à la sortie de la section canalisée;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Karyne Messier Lambert, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre la demande à la MRC des Maskoutains.

9. LOISIRS ET CULTURE :

9.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

Aucun rapport

9.2 SOUMISSIONS POUR ORDINATEURS

Considérant que monsieur Réjean Bernier, maire et monsieur Roger Couture, conseiller ont déposé des soumissions pour acquérir des ordinateurs, ils déclarent leur intérêt et quittent la salle.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

15-06-105

Il est proposé par madame la conseillère Rachel Barratt, appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Chicoine et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de monsieur Réjean Bernier pour l'ordinateur Windows 7 année 2011 800 Go au montant de 111 \$, Madame Vicky Archambault pour l'ordinateur Windows 7 année 2010 800 Go au montant de 100 \$, de Monsieur Roger Couture pour l'ordinateur Windows 7 année 2011 450 Go de 100 \$ ainsi que Madame Linda Langlais pour un ordinateur Vista année 2009 450 Go.

Retour dans la salle de monsieur Réjean Bernier et de monsieur Roger Couture.

9.3 COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN-BAPTISTE SAINT-AIMÉ/MASSUEVILLE 2015

Lecture d'une lettre du comité des fêtes de la St-Jean-Baptiste Saint-Aimé/Massueville 2015 sollicitant notre participation en fabriquant un char allégorique.

15-06-106

Il est proposé par monsieur le conseiller Mathieu Chicoine, appuyé par monsieur le conseiller Roger Couture et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant de 250.00 \$ à monsieur Jean François Villiard pour la préparation d'un char allégorique.

10. POINT D'INFORMATION :

10.1 Dépôt du rapport annuel 2014 de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ).

10.2 Lettre du Ministère des Transports confirmant la subvention accordé pour l'année 2015 de 52 654 \$ dans le cadre du volet principal du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

10.3 Résolution de la MRC des Maskoutains, autorisant l'appel d'offres pour les travaux dans le cours d'eau Ruisseau des Chênes, branche 20 sur le territoire de Saint-Marcel et de St-David.

10.4 Lettre CPTAQ, dossier de Donald Joyal accusant réception de sa demande - dossier 409864.

10.5 Résolution de la Municipalité de Massueville -nomination d'un représentant sur le comité de sélection.

10.6 Lettre d'invitation de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains pour la visite des installations du Centre de valorisation des matières organiques et de l'usine de biométhanisation le vendredi 12 juin.

10.7 Madame la conseillère Karyne Messier Lambert présente une ébauche du panneau indiquant que la municipalité est un milieu agricole.

11. SUJET DIVERS

11.1 ÉCOLE ST-MARCEL

Monsieur le conseiller Robert Beauchamp informe le conseil qu'une rumeur circule à l'effet que l'école St-Marcel sera fermée à l'automne 2017. Des informations seront prises auprès des dirigeants.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Réjean Bernier, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15-06-107

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Couture, appuyé par monsieur le conseiller Robert Beauchamp et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 21 h 43.

Maire

Directrice générale